22 Septembre, 1846.

JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE,

La *Revue Canadienne* publie un *Album littéraire et musical*, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation. Industrie. Progres.

Vol. III. No. 68

PARAISSANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(*Payable d'avance.*)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, ... £1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, ... £1 0 0
Aux deux publications reunies, ... £1 10 0

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, premiere insertion. . . . . 2s.-6d.
Dix lignes et au-dessous, premiere insertion. . . . . 3s.-4d.
Au-dessus par lignes. . . . . 4d.
Toute insertion subsequente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.)

TABLEAUX DE MŒURS.

LE CHOIX D'UN ÉTAT.

V.

—Suite.—

Le médecin entra. C'était un homme gros et court, à la figure couperosée, l'air jovial et sans façon, coupant d'un gros rire ses grosses paroles, sentant la pipe, armé d'éperons attachés à ses gros souliers, sur lesquels se bouclaient de longues guêtres de cuir, et ressemblant bien plus à un marchand de bœufs qu'à un médecin.

—Serviteur à la compagnie, dit-il en ôtant son chapeau recouvert d'une toile cirée, et le bonnet de soie noire qu'il portait par dessous. C'est monsieur qui est indisposé, dit-il, après avoir regardé autour de lui, et en designant M. Granpré. Nous devinons cela tout de suite, nous autres.... le *facies*, comme dit Hypocrate.

—Mais non, c'est moi, dit Mme Granpré ; c'est moi, docteur, qui réclame vos bons soins.

—Pardon et excuse ; erreur n'est pas compte, reprit l'Esculape en guêtres. Ainsi, c'est vous madame, qui êtes indisposée ?

—Indisposée, docteur ! s'écria Mme Granpré ; je suis madame, très madame ! Voyez si je n'ai pas la fièvre ?

M. Gobard quitta le fouet qu'il tenait à la main, ôta l'un de ses gants de filoselle et prit brusquement la main de Mme Granpré.

—Nous allons voir ça ! nous allons voir ça !

—Ah ! que vous avez froid ! s'écria Mme Granpré.

—C'est que, voyez-vous, d'avoir la bride en main pendant deux heures, ça vous engourdit les doigts, eh ! eh ! — diable ! diable ! voici un pouls qui n'a rien de tranquillisant, dit-il après un moment de silence ; il faut désobliterer promptement. Je vais vous chercher une medecine dans mes sacoches. Vous la prendrez demain ; nous vous saignerons dimanche, et lundi vous serez sur pied.

—Vous voulez donc me tuer ! s'écria la dame effrayée.

—Mais, en effet, père Gobard, reprit l'avoué en ricanant, ce traitement me parait un peu fort pour une dame de la ville ?

—Ah ! lorsque je traite nos paysans, répondit le médecin de campagne, j'emploie des remèdes encore plus héroïques. J'ai saigné quatre fois, en huit jours, la femme de ce gros fermier de Tremblecourt... qui a eu ce procès dernièrement.... vous savez bien ce que je veux dire, M. Roussel.... A telles enseignes, ajouta le vindicatif docteur, qui avait été quelque peu vexé de l'observation faite par l'homme de loi, que vous l'avez saigné plus encore que moi, eh ! eh ! — Au surplus, si madame a horreur des remèdes héroïques, j'ai là, dans ma poche, une douzaine de pilules que je n'ai pas encore placées ; elles sont à votre service... Vous en serez contente, parole d'honneur !

— Vous, voyez mon cousin, quelle belle mission que celle de soulager l'humanité souffrante ! dit Félicie en s'adressant à son cousin.

— Je ne contesse pas cela, reprit M. Granpré, mais je soutiendrai toujours, n'en déplaise au docteur, que la profession d'avocat doit avoir le pas...

— Sur la médecine ! s'écria le père Gobard ; vous n'y songez pas, monsieur ! Un avocat ne défend que votre fortune, en admettant qu'il la défende, tandis que le médecin défend et conserve votre santé, le premier des biens.

— Qu'avez-vous à dire à cela ? reprit Mme Granpré.

— Ce que j'ai à dire ?... Demandez à Me Roussel ; il est là fort à propos pour plaider la cause de sa profession.

Me Roussel se posa comme s'il eût été devant un tribunal et fit ce mouvement habituel à l'avocat quand, pour mieux gesticuler, il cherche à dégager ses bras des longues manches de sa robe, puis il débita avec emphase l'allocution suivante :

— Mes auditeurs ont des sentimens trop élevés pour ne pas apercevoir d'un seul coup-d'œil tout ce qu'il y a de sublime dans la profession des Maleshebes, des Talon, des d'Aguesseau. Etre appelé à défendre le faible contre le fort, l'innocence et l'injustice contre l'oppression et le mansonge, soutenir les droits de la veuve et de l'orpheline, consacrer sa vie au triomphe des lois et de la vérité n'est ce pas remplir la plus belle mission qui puisse honorer le caractère et l'esprit de l'homme !

Il se baissa à l'oreille de M. Granpré.

— C'est, lui dit-il à voix basse, un fragment de mon dernier plaidoyer, à propos de votre haie, contre votre cousin Giraud.

— Je l'ai payé assez cher pour qu'il me serve deux fois, pensa M. Granpré.

— D'ailleurs, reprit Me Roussel d'un ton moins emphatique, je ne vois pas bien pourquoi le père Gobard prend fait et cause pour la Faculté, lui qui n'est qu'officier de santé !

— Possible, reprit le père Gobard ; mais ma pratique est réelle, si mon titre n'est pas éminent ; et c'est un avantage que j'ai sur vous, Me Roussel... eh ! eh !

— Voici qui tombe dans la personnalité, fit le petit homme, et je ne souffrirai pas....

— Allons donc, allons donc vous vous plaignez, M. l'avocat.. sans cause...

— Avocat sans cause ! il vous appartient bien de me donner ce nom, vil charlatan, médecin en guêtres, véritable postillon de la mort...

— Qui vaut bien la discorde en patache, reprit Gobard en s'échauffant. C'est vrai ça... il fait de la poussière avec sa carriole, et qu'est-ce qu'il apporte dedans ? le trouble, la division, la ruine pour les familles, tandis que moi, sur mon bidet, j'ai en croupe l'espérance et la consolation...

— Déguisées en émétique, en pilules et en sangsues, riposta maître Roussel.

— Ah ! monsieur Gobard, se hasarda à dire Felicie, que j'ai plaisir à vous entendre parler ainsi ! A la place de mon cousin, je n'hésiterais plus à prendre l'état honorable dont vous faites si bien valoir les avantages.

— Comment, comment, monsieur songerait à se faire médecin, reprit l'officier de santé en ouvrant de grands yeux.

— Ne ferait-il pas bien ? la position de sa mère lui donnerait, en peu de temps, une superbe clientèle dans ce pays.

— Diable ! diable ! pensa le père Gobard, ce n'est plus cela.... Mon aimé que je veux etablir ici ! — Allez, allez, mademoiselle, reprit-il d'un ton qui sentait la palinodie, l'état de médecin sans doute est bien honorable ; mais il faut savoir de combien de peines, de fatigues, de désagrémens il est entouré..... Grand Dieu ! si l'on savait quel metier rude et ingrat que celui de médecin de campagne !

— Mais le bonheur d'être utile à l'humanité souffrante, M. Gobard ! reprit la jeune fille.

— Tout cela est fort beau, mademoiselle ; mais l'humanité souffrante paie, mal dans ce pays. Tous ces paysans, voyez-vous, marchandent la santé comme si c'était un sac de blé, et la mort de leurs enfans les affecte quelquefois moins que celle de leur vache ou de leurs moutons !

— Merci, docteur merci de la consultation, s'écria Paul, vous m'avez guéri de l'envie d'être medecin.

— Tant mieux, monsieur, tant mieux pour vous, répondit l'officier de santé.

Il se retourna pour savoir si la malade s'était décidé à suivre sa prescription, et ne trouva plus que sa chaise longue. Au commencement de la discussion, Mme Granpré, effarouchée de tout ce bruit, et singulièrement vexée d'avoir été mise en rapport avec un pareil empirique, s'était esquivée pour aller se renfermer dans sa chambre, où elle pourrait du moins se doloir tout à son aise.

— Ah ? ah ! dit le père Gobard, il parait que cette dame ne veut pas de mes pilules... Ce sera pour un autre, reprit-il en les remettant dans sa poche. On n'a plus besoins ici de mes services ? ajouta-t-il, et j'ai bien l'honneur de vous saluer. J'ai six lieues encore à faire dans la journée... vous voyez que je n'ai pas le temps de m'amuser !

Il reprit son attirail de voyage et sortit comme il était entré.

— Adieu, père Gobard, lui cria Me Roussel, sans rancune ! Prenez garde que votre bidet ne prenne le mors-aux-dents... cela serait d'un mauvais augure pour vos malades, ajouta-t-il en riant bien fort de ce détestable jeu de mots.

VI.

— Oui, M. Paul, écoutez les sages conseils de votre oncle ; faites-vous avocat. Quel plus bel emploi pouvez-vous donner à vos facultés et à ces connaissances acquises au collége ? Mais, dans ce noble état, prenez toujours la conscience pour guide, et songez qu'il n'y a de réputation durable que celle qui se fonde sur l'intégrité.

Me Roussel parlait ainsi à Paul de Monville, en suivant avec lui et Félicie l'avenue du parc qui conduisait au village.

Après sa victoire sur le père, il avait pris congé de M. Granpré et de ces dames pour retourner à l'auberge, où l'attendait son cabriolet.

— J'ai bien des choses encore à vous dire, mon jeune ami, avait-il dit en s'adressant à l'écolier ; et si vous voulez me conduire un bout de chemin, j'espère vous donner des raisons telles que vous n'aurez plus aucune objection à opposer au conseil de votre oncle.

— Très volontiers, avait répondu le jeune homme ; je suis tous disposé, monsieur, à me rendre à ces bons avis, dont je vous remercie. Dans une aussi grave affaire que le choix d'un état, on ne peut s'entourer de trop de lumières.

Félicie s'était mise de la partie ; elle avait aussi une course à faire du côté du village. Son cousin lui donnerait le bras jusqu'à la grille. N'y aurait-il pas tout profit pour elle à s'instruire, dans cette petite promenade, des raisons déterminantes qu'un homme aussi éloquent devait employer avec Paul.

Et ces paroles avaient été prononcées en regardant sa tante, et ce regard lui avait dit : Je vous quitte pour suivre l'ennemi, pour épier ses mouvemens, et vous en rendre bon compte.

Elle fut aidée, dans cette nouvelle campagne par deux auxiliaires sur lesquel elle ne comptait pas, et dont le secours lui arriva bien à point

Ce fut d'abord le fermier Jean-Claude qui déjà a figuré dans notre récit.

Il attendait maître Roussel au passage, et Félicie vit à son air qu'il avait envie de parler à l'avoué. C'était sans doute à propos de cette contestation dont le matin même il avait été question avec la mère Pichard.

—Tenez, M. Roussel, dit Félicie, en s'arrêtant et en désignant le fermier qui les suivait en tournant son chapeau entre ses mains, voici, je crois quelqu'un qui a aussi besoin de vos bons avis. Approchez, M. Claude, ajouta-t-elle en s'adressant au paysan ; que nous ne vous empêchions pas de parler à M. Roussel ; faites comme si nous n'y étions pas.

L'avoué avait fort bien, lui aussi, reconnu le fermier ; mais, en passant devant lui, il avait détourné la tête comme s'il eût voulu ajourner la conférence. Il avait déjà causé avec lui à son arrivée à Monville, et n'était pas tenté de reprendre la conversation devant témoins. Les paroles de la jeune fille le mirent dans l'impossibilité de se soustraire à cette obligation. Il sarrêta donc aussi et, se retournant vers Jean-Claude, il lui dit assez brusquement :

—Il me semble que vous m'avez expliqué suffisamment votre affaire ; il me semble que ma réponse a été claire. Qu'avez-vous de plus à me demander, mon brave homme ?

—Pardon et excuse ! fit Jean-Claude ; mais, voyez-vous, M. Roussel, avant de m'engager comme cela dans un procès avec ma belle-sœur, j'ai besoin d'être sûr.... mais la.... bien sûr de mon bon droit.

—Comment ! s'écria Félicie, vous vous êtes décidé à plaider contre votre belle sœur !

—Ecoutez donc, mademoiselle, répondit le fermier, voilà l'oracle !

—Et il montra M. Roussel.

—Ma belle-sœur ne veut pas entendre raison ; ça ne peut pas durer plus longtemps, et monsieur, qui s'y connait et qui est payé pour ça, m'a dit : Plaidez pour en finir !

—Eh bien ! oui, je l'ai dit, répondit Me Roussel avec une impatience mal contenue, parce que je pense que le bon droit est pour vous !

—Eh bien ! oui, reprit le fermier, mais je veux être bien sûr que vous avez raison de penser cela, et j'éprouve le besoin de vous redire....

—Quoi ? les détails de votre différend, s'écrie l'avoué en éclatant, vous me les rediriez jusqu'à demain qu'il n'en serait ni plus ni moins.... d'ailleurs, je n'ai pas le temps de rester là, moi ; on m'attend, et il faut....

—Ah ! monsieur Roussel, dit Félicie en l'interrompant, rappelez-vous donc ce que vous nous avez dit des sacrifices qu'on doit s'imposer pour arriver à la connaissance de la vérité !

—Voilà ce que c'est, reprit le fermier en voyant que l'avoué se résignait à l'entendre. Imaginez-vous que j'avais vendu à défunt mon frère, il y a deux ans, un champ qu'il devait me payer à la saint Martin dernière, sous peine d'annulation du contrat. Le pauvre cher homme vint a mourir. Sa veuve ne m'a pas payé à l'époque fixée..... Comme elle était dans l'embarras à ce moment là, je n'ai pas voulu la chagriner.... Mais les terres ont augmenté de valeur depuis ce temps-là.... et je demande maintenant, qu'elle est en mesure de me payer, qu'elle me rende mon champ ou qu'elle m'en donne un meilleur prix !

Jean Claude achevait à peine d'expliquer son affaire qu'on vit accourir la mère Picard. Elle eût bientôt rejoint le groupe des causeurs, et s'approchant d'un air empressé :

—Ah ! monsieur l'avocat, dit-elle en s'adressant à Me Roussel, c'est après vous que je courais. Je suis bien heureuse de vous avoir rejoint au moment où Jean Claude vous consulte sans doute au sujet de notre affaire.... Vous savez bien, c'est moi qui suis allée, l'autre jour, pour vous consulter aussi.... Je n'ai pas oublié votre réponse, et vous allez faire entendre raison, n'est-ce pas, à mon beau-frère ?

—Ah ! diable ! je suis enferré, pensa l'avoué en reconnaissant la fermière.

—Monsieur l'avocat me parait fort mal à son aise, dit Paul à l'oreille de sa cousine.

— Tenez, maître Roussel, reprit Jean-Claude, voilà celle avec qui j'ai des difficulté. Faites valoir mon bon droit.

— Ton bon droit ! fit la fermière. Avant-hier M. Roussel me disait que tu avais tort et qu'il répondait de ma cause....

— Lui ! s'écria le fermier. Il m'a conseillé ce matin de plaider contre toi !

— Voilà qui est plaisant ! dit Paul en riant.

—J'avoue, reprit maître Roussel en faisant tête à l'orage avec un aplomb superbe, que vos moyens de défense me paraissaient fondés, mais depuis que j'ai entendu M. Jean Claude.

— Ainsi vous trouvez bien qu'il dépouille la veuve de son frère dit la fermière.

— Pas du tout, répondit l'avoué.

— Par ainsi, vous croyez que je perdrai ? insista le fermier.

— Je ne dis pas cela... ; mais cette affaire est fort compliquée.

— Monsieur Roussel, reprit Félicie, et cette certitude qui, disiez-vous, éclairait et guidait toujours la conscience du jurisconsulte !

— Certainement, je l'ai dit et je le dis encore et si ces braves gens veulent venir me chercher dans mon cabinet, je trouverai moyen d'arranger leur affaire... Mais désolé de ne pouvoir continuer la consultation. l'heure me presse... on m'attend. Adieu, mon cher collègue, ajouta-t-il en s'adressant à Paul, persistez dans vos louables intentions et soyez avocat ! Mademoiselle recevez mes hommages !

Et il s'éloigna au pas acceleré

— Eh bien, plaiderez vous ? dit Félicie en s'adressant au fermier et à la fermière quand l'avoué eût disparu.

— Ah ça, mais je tombe de mon haut, dit l'homme.

— Je n'en reviens pas ! reprit la femme.

— Vous voilà tous deux bien fâchés contre lui, n'est-ce pas ? dit la jeune fille, que voulez-vous ? Il fait son métier ; il est de ceux qui divisent pour régner, et font leurs propes affaires en défaisant celles des autres. A ces gens-là il faut opposer l'union, car il n'y a que l'union qui puisse donner la force de leur résister... Votre vengeance est entre vos mains... Rapprochez-vous pour le punir.

Et avec une grâce charmante, elle prit la main de la mère Picard, qu'elle présenta à Jean-Claude.

— Jean-Claude, dit celle-ci, est-ce que tu aurais le cœur de donner un démenti à cette chère demoiselle ?

— Moi ! je passerai par tout ce qu'elle voudra, répondit Jean-Claude en avançant sa main.

— Eh bien ! touche là, mon frère et au diable les avocats !

Les deux mains se réunirent et se pressèrent avec cordialité.

— Tout est fini, et pour être plus sûrs que ça ne recommencera pas, rapportons-nous-en à la décision de Mlle Félicie, dit la mère Picard.

— Je ne veux pas d'autre arbitrage que le sien, s'écria Jean-Claude.

— J'accepte, dit Félicie, et c'est au milieu du champ, sujet de la contestation, que je veux prononcer ma sentence.

— Je m'y resigne d'avance, reprit le fermier.

— Moi, je l'exécuterai comme si tous les tribunaux du monde y eussent passé, ajouta la fermière.

— Eh bien ! demain, si vous voulez, reprit la jeune fille, nous partirons de bonne heure, et je vous répond qu'en revenant, vous ne vous repentirez, ni l'un ni l'autre, de m'avoir prise pour juge.

— Allons, venez, sœur, fit le fermier en présentant son bras à la fermière ; à demain, ma bonne demoiselle, je crois plus en vous qu'au code, et vous en savez plus avec votre bons sens que tous les avocassiers avec leur fatras !

— Il a raisons, Jean-Claude ! ajouta la fermière, et je ne connais que madame qui soit d'aussi bon conseil que vous ! aussi celui qui aura le bonheur d'être votre mari, ne fera pas un mauvais marché... Il sera bien sûr d'avoir avec lui la sagesse et la raison !

—Merci, mes amis, merci et à demain !

Ils s'éloignèrent, et la jeune fille, les yeux brillans d'une douce joie, les regarda cheminer côte à côte, causant comme de bons parens, comme de bons amis, qui ne songent plus à mettre entre eux la procédure et les avoués.

Elle se retourna vers Paul.

Celui-ci, pour qui les paroles de la fermière n'avaient pas été perdues, semblait réfléchir profondément, et regardait sa cousine avec l'air du plus tendre intérêt.

—A quoi donc pensez-vous ? lui dit-elle.

—Vous êtes le meilleur juge de paix que je connaisse, dit-il sans lui répondre.

—Vous ne m'en voulez pas, n'est-ce pas, reprit-elle avec un sourire malin, quoique vous deviez être avocat !

—Moi ! jamais, j'en fait le serment. Mais enfin, reprit-il après un moment de silence, si je ne suis pas médecin, si je ne suis pas avocat, que serai-je enfin ? Vous, Félicie, qui êtes de si bon conseil pour les autres, comme le disait cette femme tout à l'heure, ne voulez-vous pas aussi me donner quelque bon avis ?

—Comment ! répondit-elle, je ne vous ai pas encore dit ce que je pensais à ce sujet !

—Chacun ici, excepté vous cousine, m'a montré une route différente à suivre.

— C'est qu'apparamment, répondit-elle avec une naïveté charmante, ils ne craignaient pas de vous éloigner d'ici. Mais, reprit-elle, vous vous trompez, Paul, en disant que je suis la seule qui n'ait pas cherché à fixer vos irrésolutions... Je vois venir quelqu'un qui, lui aussi, n'a pas encore dit son mot au sujet du parti que vous devez prendre.

— Un soldat ! dit Paul en regardant du côté que sa cousine lui indiquait, un hussard !... Eh ! c'est mon vieux Valentin.

— Pour célébrer votre retour, il a repris l'uniforme de son ancien régiment, dit Félicie.

Et elle se prépara à soutenir une nouvelle bataille, car elle se douta tout de suite du véritable motif de cette métamorphose du vieux serviteur.

— Parbleu, je lui suis gré de l'attention, s'écria le jeune homme. Le voilà, ma foi, équipé comme s'il allait entrer en campagne ! Le dolman à tresses d'or, le colback, le sabre, la sabretache, rien n'y manque. Voyez donc, ma cousine, il s'est rajeuni sous le harnais militaire.... et marche en tendant le jarret, comme s'il n'avait que vingt ans. N'est-il pas superbe avec cet habit-là ?

— Oui, superbe, en effet, répondit Félicie en déguisant son inquiétude.

Elle sentait qu'elle allait avoir affaire à un ennemi qui aurait des intelligences dans la place.

M. J. BRISSET.

(*A continuer.*)

FAITS DIVERS.

—On vient de découvrir à Rome, un tableau de Michel-Ange et un tableau de Raphaël : le premier représente la mise au tombeau du Christ ; l'autre est un portrait du célèbre cardinal del Monte, portrait qui ressemble exactement à celui que Raphaël a fait du même Cardinal dans la peinture à fresque du Vatican, qui représente l'institution du droit canon.

" Les deux toiles ont été achetées parmi de vieux tableau : celle de Michel-Ange, par M. Mac-Caul, jeune peintre écossais ; celle de Raphaël, par M. Cardeni, marchand d'objets d'art. Au dos du cadre de l'œuvre de Buonarotti se trouve une petite plaque en ferblanc, où sont empreintes les armoiries de la famille Farnèse."

— On écrit de Foix (Ariége) :

" Dernièrement la voiture de Carcassonne à Foix apporta dans notre ville deux religieuses, sœur Reine et sœur Héloïse. Elles prirent une chambre dans l'Hôtel-des-Voyageurs, et quand elles se furent un peu remises de la fatigue du voyage, elles sortirent et se firent conduirent à la pension Sainte-Martho, qui est tenue par des sœurs de Nevers. Reçues par Mme la supérieure, elles dirent qu'elles appartenaient à un couvent situé au pied des Alpes, et que le but de leur mission était de faire une quête destinée à réparer les dégâts qu'un incendie récent avait occasionnés à leur maison. La supérieure leur promit de faire un appel à la charité de ses élèves, et de faire passer aux sœurs le résultat de cette quête.

" Les jours suivans, les religieuses, toujours revêtues du costume de rigueur, visitèrent les personnes les plus charitables de notre ville, et non sans recevoir quelque argent. Elles allèrent chez le curé, qui ne voulut pas rester en arrière et qui, du haut de la chaire, excita ses paroissiens à l'œuvre pieuse pour laquelle on l'avait sollicité. Les religieuses assistaient à ce sermon. Chaque jour elles entendaient la messe, et demeuraient dans l'église tout le temps qu'elles n'employaient pas à quêter.

" Parmi les visites qu'elles prodiguèrent aux habitans de Foix, celle qu'elles firent à Mme J... femme d'un avocat, mérite une mention particulière. Elles demandèrent à cette dame combien elle avait d'enfans. " J'en ai quatre, deux garçons et deux filles. —Ah ! Madame, ce que vous pouvez faire de mieux, c'est de nous confier votre fille ainée ; elle a dix-sept ans, elle pourra entrer comme novice dans notre couvent. — Mes chères sœurs, leur répondit la dame étonnée, il faut que j'en parle à mon mari.— Et vos fils, faites-les missionnaires ; ce sont les plus belles fonctions qu'un homme puisse remplir." Les religieuses sortirent après ces singulières exhortations. Mme J... fit part de tout cela à son mari, qui ne fut pas d'avis de suivre de tels conseils. Deux jours après, les religieuses annoncèrent leur départ ; avant de se séparer d'elles, le curé les invita à diner, et réunit tous les ecclésiastiques de la ville. Le lendemain, la voiture de Toulouse emportait les deux religieuses.

" Ce même jour, un prêtre disait à quelqu'un qui lui parlait de ce diner : Il a bien été ; mais une chose m'inquiète. — Et quoi ? — Ces religieuses ne sont pas des femmes. — Comment ! —J'étais à côté de l'une d'elles, et j'ai trouvé qu'elle mangeait beaucoup et buvait passablement." Ce digne prêtre avait raison. On vient d'arrêter nos deux religieuses à Saint-Gaudens, où elles quêtaient après avoir ramassé de l'argent à Pamiers et à Saverdun. Ces prétendues religieuses étaient des forçats évadés du bagne de Toulon. Ils avaient su tromper tout le monde ; mais un excès de curiosité d'une servante de l'hôtel où ils étaient descendus à Saint-Gaudens fit connaître que les sœurs étaient de forts méchans frères."

—On lit dans le *Censeur de Lyon* :

Une jeune fille qui avait été séduite, puis délaissée, vient de se donner la mort. Elle était ouvrière en gilets chez M. M.... Au moment d'accomplir son sinistre projet, elle a écrit à sa sœur la lettre suivante :

" Ma bonne Sœur,

" Voyant ma santé s'altérer de jour en jour et étant abandonnée de celui dont la présence seule faisait mon bonheur, déchirée par des remords, abattue par le chagrin ; je n'ai pu surmonter tout cela : je me suis donné la mort. Je t'en supplie